

Demande d'arrêté temporaire d'occupation du domaine public ou de circulation à l'occasion de travaux

Direction de la proximité 4 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux

Toute demande doit être réalisée au minimum 3 semaines avant la date souhaitée des travaux

Adresse précise des travaux :	
Nature des travaux :	
Date prévisionnelle du chantier : du/	au//
Durée (en jours calendaires) :	
☐ demande initiale ☐ prolongation	de l'arrêté n°
Toute prolongation souhaitée devra faire l'objet d'une nouvelle demande.	
Travaux sur immeuble : soumis à taxe de voirie (voir tarifs en annexe)	Travaux de voirie ou réseaux divers
Autorisation d'urbanisme (si soumis à) :	☐ Travaux programmés fiche chantier N° :
□ DP □ PC □ PD	☐ Travaux non programmés
n°:délivrée le:/	☐ Travaux urgents
<u>Demandeur agissant en tant que</u> : ☐ Maître d'ouvrage /	Propriétaire ☐ Maître d'œuvre ☐ Entreprise
Nom :	Tél :
Adresse:	Fax:
Courriel :@	n° SIRET :
Entreprises chargées des travaux :	
Responsable des travaux :	Tél :
Courriel :@	n° SIRET :
Nature de l'occupation :	
□ Clôture de chantier – Surface : □ Echafaudage -	- Surface : □ Pose de Benne / container – Surface :
□ Locaux temporaires – Surface : □ Autres (précis	ser):
☐ Stationnement réservé (nombre de places) : N° Imm	natriculations véhicules :
,	automotrice (norme NF EN 13000)
☐ Stationnement sur voie autre véhicule ou engin (préciser)	·

□ Suppression du stationnement □ Neutralisation du cheminemen	t piéton
☐ Neutralisation de la bande ou piste cyclable ☐ Fermeture à la circ	ulation Mise à sens unique de circulation
□ Autre (préciser) :	
Sujétions particulières :	
Observations :	
Pièces jointes :	
Plans, dossier d'exploitation sous circulation, projet de lettre d'information	

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR :

- suis responsable du chantier, objet de la demande, et redevable des droits d'occupation du domaine public
- certifie exact les renseignements contenus dans la présente demande
- certifie que le choix des caractéristiques et les conditions d'installation de l'appareil sont adaptés pour toute la durée du chantier et compte tenu de l'évolution des travaux, aux charges à lever, à l'environnement et à la compatibilité du sol de fondation
- certifie que tous les engins et véhicules de manutention et de levage utilisés sont en conformité avec la réglementation en vigueur.
- reconnais ne pouvoir prétendre à aucun recours contre la Ville dans les cas d'accidents survenus aux tiers par suite de fausse manœuvre de l'appareil, de son effondrement sur la voie publique ou de la chute sur celle-ci de tout objet, organe ou matériaux
- déclare que je me conformerai à l'Arrêté Municipal d'Autorisation et au règlement municipal de police administrative du 12 février 2013.

Date et signature du demandeur :

(Valant engagement de paiement selon grille tarifaire jointe en annexe) :

Le dossier complet de demande est à retourner à la mairie de quartier du lieu de l'intervention ou des travaux

Pour déterminer la mairie de quartier concernée par votre demande, vous pouvez utiliser le plan interactif du site de la ville de Bordeaux : https://b33.fr/tousquartiers

- Quartier 1 Bordeaux Maritime, 196 rue Achard 05 24 57 68 60 / proximite.bordeauxmaritime@mairie-bordeaux.fr
- Quartier 2 Grand Parc / Chartrons / Jardin public, place de l'Europe 05 24 57 68 54 / proximite.chartronsgrandparc@mairie-bordeaux.fr
- Quartier 3 Centre-ville, 19 rue Père Louis de Jabrun 05 24 57 68 90 / proximite.centre@mairie-bordeaux.fr
- Quartier 4 Saint Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux, place de l'église Saint-Augustin 05 24 57 68 15 / proximite.staugustintauzindupeux@mairie-bordeaux.fr
- Quartier 5 Nansouty / Saint Genès, 250 rue Malbec 05 24 57 65 65 / proximite.stgenes@mairie-bordeaux.fr
- Quartier 6 Bordeaux Sud, 6 cours de la Marne 05 24 57 68 70 / proximite.bordeauxsud@mairie-bordeaux.fr
- Quartier 7 Bastide, 38 rue de Nuits 05 24 57 68 80 / proximite.bastide@mairie-bordeaux.fr
- Quartier 8 Caudéran, 130 avenue Louis Barthou 05 24 57 68 40 / proximite.cauderan@mairie-bordeaux.fr

Grille tarifaire selon arrêté n° 24BORAJPP03007 du 25 Novembre 2024

Occupation temporaire liée aux travaux	TARIFS 2025
Réservation d'occupation du domaine public	
Réservation du domaine public clôturé, le m² par jour	0,47 €
Grutage mobile, livraison, manutention, appareillage, par engin et par jour	53.04 €
Occupation sans titre sur le domaine public, quel que soit le secteur tarifaire	
Installations sans arrêté d'autorisation de terrasses, étalages, accessoires, mobiliers et manifestations publiques, par m² et par jour	18,73€
Dépôt de matériaux et travaux sans autorisations, par m² et par jour	18,73 €
Grutage mobile, livraison, manutention, engins de chantier en mouvement ou en stationnement sans arrêté d'autorisation, tarif forfaitaire par jour	599.56 €

Toute période réservée est due en intégralité.